



fraude et société en liquidation judiciaire

Par **prissycoiff**, le **30/11/2012** à **16:26**

Bonjour,

J'aimerais avoir une réponse à toute mes questions si des personnes peuvent me renseigner ça serait gentil de votre part en vous remerciant par avance.

Voilà j'ai travaillé dans une société avec moins de 10 salariés j'ai travailler 15 jours mon patron a mis fin a ma periode d'essai pour je ne sais quel raison..je me suis aperçu que sur mes fiches de paie je n'avais pas de numero d'urssaf..

j'ai contacter donc l'urssaf en effet je ne suis pas déclarer, j'ai donc pris un avocat les prudhommes repoussent à chaque fois la date mon avocat a juger mon dossier qu'il ne mavait pas déclarer pas payer les ventes et ma pris des cotisations salariales alors que je n'etais pas déclarer a l'urssaf..

Le jugement aurait du etre rendu le 28 novembre 2012 mais encore une fois ça été reporter au 29 mai 2013 car la société est maintenant en liquidstion judiciaire pour cessation de paiement.

ma question qu'es ce que je risque car il me doit mes ventes dommage et intérêt et intérêt pour rupture abusive ? savoir si malgré il sera obliger de me payer ?

merci a tous